

Rapport périodique
Les
Fondamentaux

1

Module 1

*La soumission de Rapports périodiques pour la
Convention du patrimoine mondial*



À la fin de la session, l'apprenant :

- ✓ Aura une compréhension claire des acteurs impliqués dans l'exercice de soumission des Rapports périodiques et de leur rôle respectif.
- ✓ Aura une vision claire des nouveaux éléments du troisième cycle, du calendrier du processus et des améliorations apportées au questionnaire du Rapport périodique.
- ✓ Pourra accéder aux outils, aux instruments et aux sources d'informations en ligne et hors-ligne disponibles afin de répondre aux questions du questionnaire.

I. Qu'est-ce que le processus de soumission de Rapports périodiques ?

- Objectifs
- Questionnaire en ligne
- Qui sont les acteurs ?
- Quelles sont les résultats escomptés ?
- Cycle de rapports : la soumission de rapports par région
- Calendrier

II. De nouveaux développements pour le troisième cycle

- Développement durable 
- Synergies avec les autres conventions
- Indicateurs de suivi et cadre analytique
- Supports de formation
- Page internet du processus de soumission des Rapports périodiques et plateforme du troisième cycle
- Autres améliorations

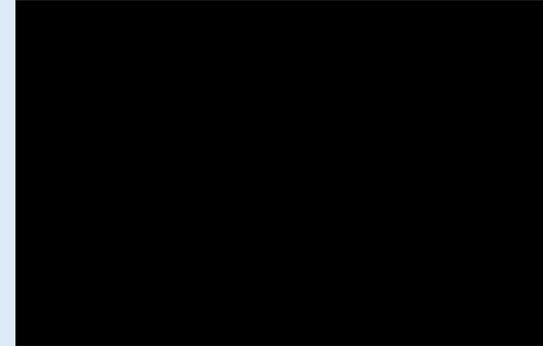
Qu'est-ce que le processus de soumission de Rapports périodiques ?

- Une activité de suivi de conservation mondiale
- La soumission de rapports à propos de l'application de la *Convention du patrimoine mondial* au niveau national et au niveau du bien
- Une obligation statutaire de la *Convention du patrimoine mondial* (Article 29)



Regarder le tutoriel vidéo

Vidéo expliquant le processus de soumission des Rapports périodiques, une activité de suivi de conservation mondiale et une obligation statutaire de la Convention du patrimoine mondial.



Français

English

Français

Sous-titres en arabe

Qu'est-ce que le processus de soumission de Rapports périodiques ?

Objectifs

- Évaluer l'application de la *Convention du patrimoine mondial* par pays
- Déterminer si la valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue
- Encourager les coopérations régionales et la mise en réseau
- Aider à mettre à jour les informations concernant les biens et à inscrire les modifications



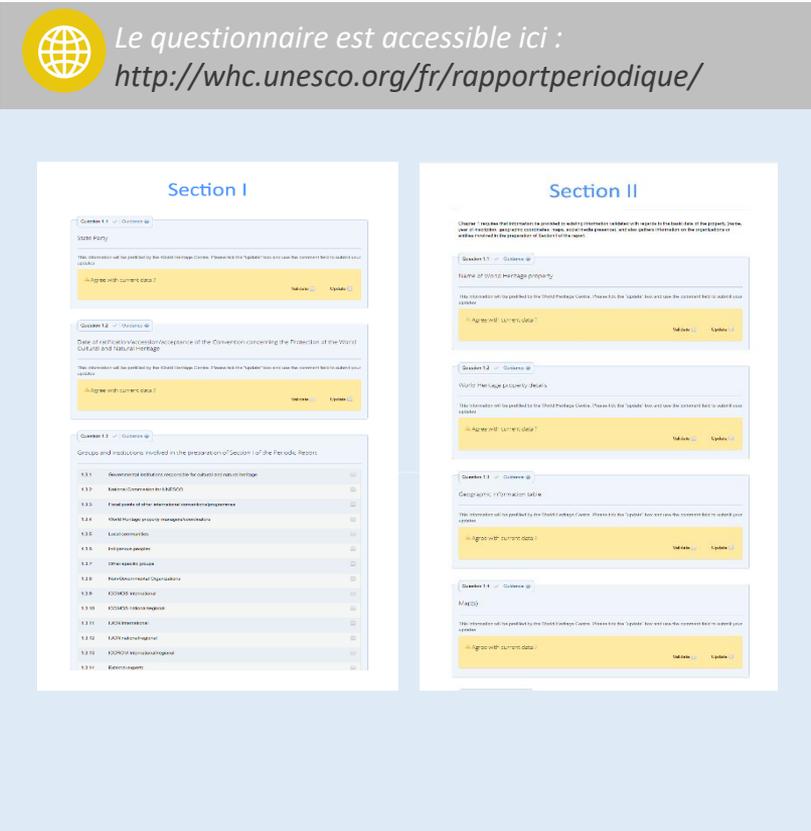
Qu'est-ce que le processus de soumission de Rapports périodiques ?

Questionnaire en ligne

Les Rapports périodiques sont compilés à partir d'informations récoltées au moyen d'un questionnaire en ligne en deux sections :

Section I (niveau national)

Section II (niveau du bien)



The screenshot displays the online questionnaire interface, which is accessible at <http://whc.unesco.org/fr/rapportperiodique/>. The interface is divided into two main sections: Section I and Section II.

Section I (niveau national): This section is divided into three questionnaires (Question 1.1, 1.2, and 1.3). Each questionnaire includes a title, a description of the information to be provided, and a 'Submit' button. Question 1.1 is titled 'State Party' and asks for the name of the World Heritage property. Question 1.2 is titled 'Date of ratification/acceptance/declaration of the Convention concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage' and asks for the date. Question 1.3 is titled 'Groups and institutions involved in the preparation of Section I of the Periodic Report' and lists various entities such as the Department of Culture, National Commission for UNESCO, and various NGOs.

Section II (niveau du bien): This section is divided into three questionnaires (Question 2.1, 2.2, and 2.3). Each questionnaire includes a title, a description of the information to be provided, and a 'Submit' button. Question 2.1 is titled 'Name of World Heritage property' and asks for the name of the property. Question 2.2 is titled 'World Heritage criteria for the property' and asks for the criteria used. Question 2.3 is titled 'Geographic information table' and asks for the geographic information table.

Qu'est-ce que le processus de soumission de Rapports périodiques ?

Qui sont les acteurs ?

Les gestionnaires de sites

- Complètent la section II du questionnaire

Les points Focaux nationaux

- Complètent la section I
- Valident la section II
- Soumettent le questionnaire au Centre du patrimoine mondial

Centre du patrimoine mondial

Bureaux hors-siège

Organisations consultatives

Centres de Catégorie 2

Société Civile

Communautés locales



Qu'est-ce que le processus de soumission de Rapports périodiques ?

Résultats escomptés

Rapports régionaux

- Informations concernant la conservation du patrimoine mondial dans une région donnée et les principaux défis rencontrés
- Tendances liées à des phénomènes régionaux ou mondiaux
 - Préparés par le Centre du patrimoine mondial en consultation avec les points focaux nationaux
 - Présentés au Comité du patrimoine mondial

Plans d'action régionaux

- Outil destiné à fixer les priorités régionales pour la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*
- Manière d'interpréter et de traduire les données des Rapports périodiques en objectifs concrets suivant un calendrier défini
 - Élaborés par un processus collaboratif pouvant impliquer les points focaux nationaux, les gestionnaires de sites, les Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial
 - Outil produit par ses utilisateurs qui inclut les besoins spécifiques des gestionnaires de sites et des États parties

Qu'est-ce que le processus de soumission de Rapports périodiques ?

Cycle de rapports : la soumission de rapports par région

1 REDACTION DES RAPPORTS PAR REGION

Les points focaux nationaux complètent la partie du rapport portant sur le niveau national (**Section I**) pendant que la partie à l'échelle du bien (**Section II**) est complétée par chaque gestionnaire de site

Période de réflexion avant le début d'un nouveau cycle

5 MISE EN OEUVRE

Les États parties appliquent les plans d'action et les recommandations résultants des rapports régionaux



2 SOUMISSION

Les rapports sont envoyés au Centre du patrimoine mondial et des rapports régionaux sont développés

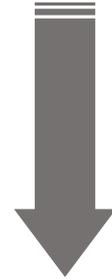
3 RAPPORTS REGIONAUX

Les rapports régionaux sont examinés par le Comité du patrimoine mondial et des recommandations sont formulées

4 PLANS D'ACTION REGIONAUX

Des plans d'action régionaux fixant les stratégies, les priorités et les objectifs pour la mise en oeuvre de la *Convention du patrimoine mondial* sont élaborés

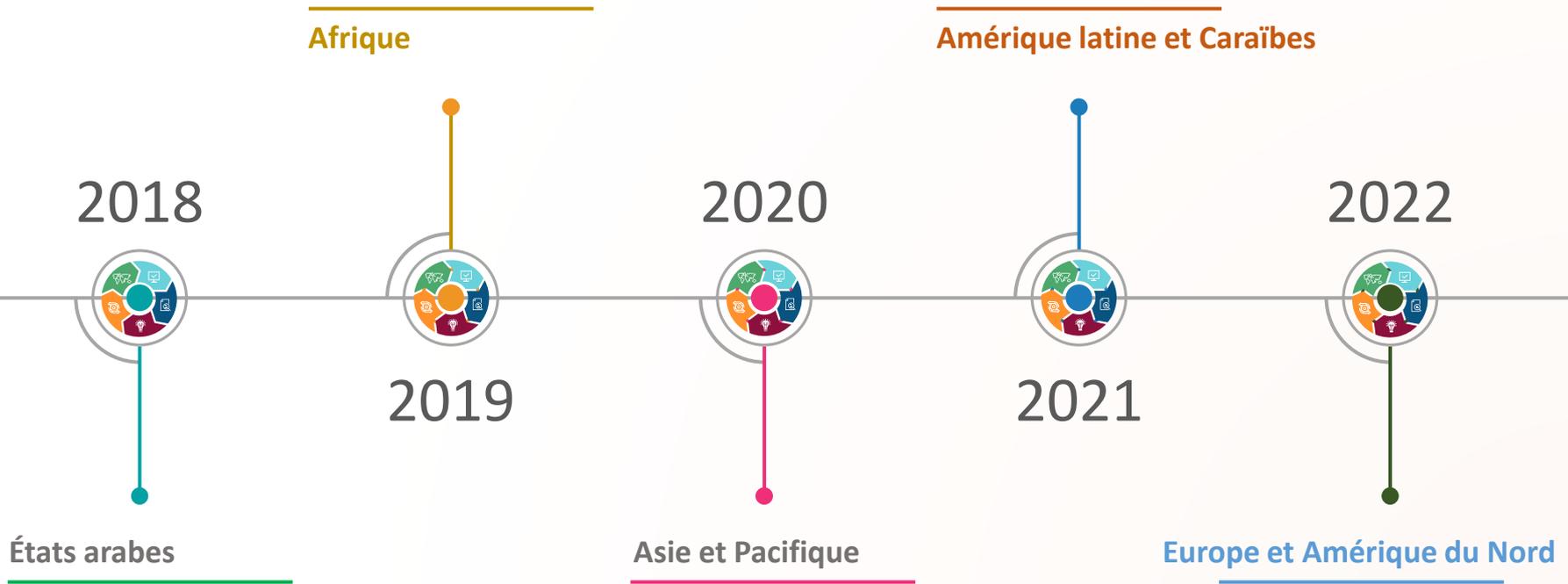
Le processus de soumission de Rapports périodiques a lieu **région par région**



- ✓ Encourage la **coopération** au sein des régions
- ✓ Répond aux **caractéristiques spécifiques** de chaque région

Qu'est-ce que le processus de soumission de Rapports périodiques ?

Soumission de rapports par région : le calendrier



De nouveaux développements pour le troisième cycle



De nouveaux développements pour le troisième cycle

Résultats de la période de réflexion (2015-2017)

Une large gamme d'améliorations et d'innovations a été introduite :

- Développement durable 
- Synergies avec les autres conventions
- Indicateurs de suivi et cadre analytique
- Plateforme du Rapport périodique
- Supports de formation

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Développement durable 



Objectif de développement 11



Avec l'ODD 11, les pays s'engagent à :

« faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »

Pour cet objectif, la cible 11.4 vise à :

« renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial »

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Synergies avec les autres conventions

Section I

- Les questions recouvrent l'ensemble des coopérations avec les conventions/programmes culturels ou relatifs à la biodiversité au niveau national et au niveau du bien.
- Une attention particulière est accordée au **Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954**, à la **Recommandation de 1972** et à la **Recommandation concernant le paysage urbain historique**.

Section II

- Des questions concernant la coopération des gestionnaires de sites avec les différents instruments de conservation et sur la façon dont la multiplicité des protections est gérée pour assurer la conservation du patrimoine.

Les Orientations

Le Comité du patrimoine mondial reconnaît les avantages d'une meilleure coordination de son travail avec d'autres programmes de l'UNESCO et leurs conventions.

Paragraphe 41 des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial



<http://whc.unesco.org/fr/orientations/>

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Synergies avec les autres conventions culturelles de l'UNESCO



Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé
Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé



Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels



Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique



Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel



Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Synergies avec les conventions et programmes relatifs à la biodiversité



Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel



Convention sur la diversité biologique

Convention sur la diversité biologique (CDB)



Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)



Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture



Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)

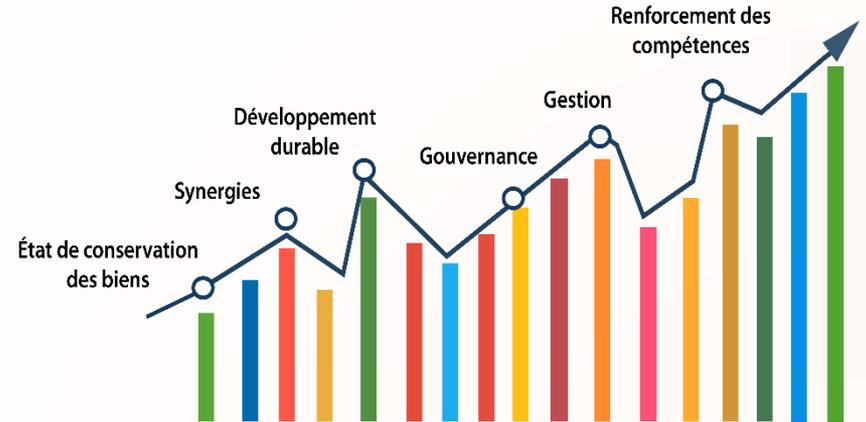


Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Indicateurs de suivi et cadre analytique

- Indicateurs destinés à mesurer les évolutions et les développements dans la conservation du patrimoine mondial.
- Structurés autour des six thématiques essentielles du Rapport périodique.
- Développés dans le cadre de la période de réflexion du processus de soumission de Rapports périodiques (2015-2017).
- Améliorer la présentation des données pour une meilleure accessibilité et un meilleur usage, permettant aux États parties de les utiliser plus efficacement pour leurs propres activités de suivi.
- Un modèle général pour l'analyse de données dans toutes les régions.
- Mis à l'essai pour les rapports des premières régions.



De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Pages internet du processus



Le Rapport périodique sur internet

Plateforme du troisième cycle

<http://whc.unesco.org/fr/prcycle3/>

- Accès au questionnaire
- Aide et supports de formation

Informations générales sur le processus

<http://whc.unesco.org/fr/rapportperiodique/>

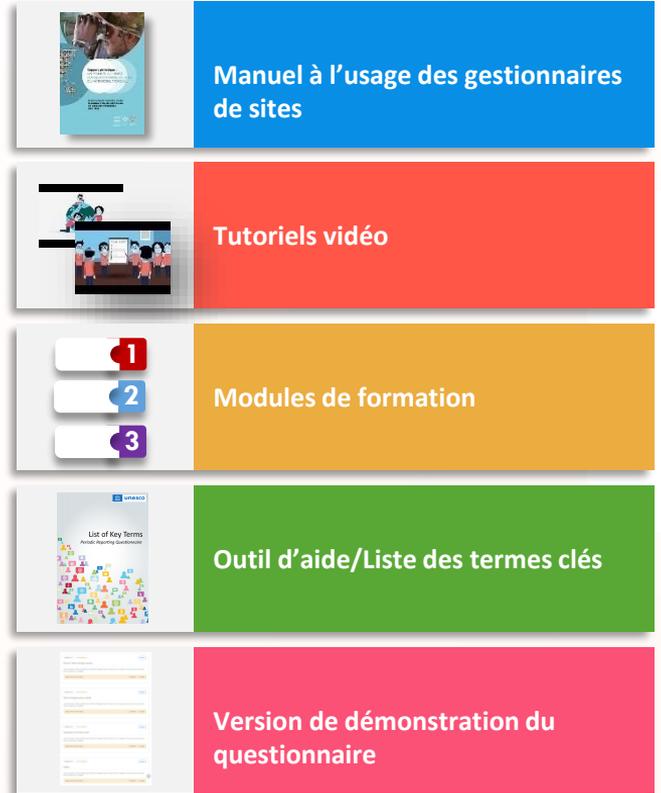


De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Supports de formation

Un ensemble d'aides et de supports de formation a été développée pour le troisième cycle, et est mis à jour régulièrement.

- Faciliter une conduite fructueuse et autonome de l'exercice de soumission de Rapports périodiques
- Soutenir les activités de renforcement des capacités
- Adaptés pour une grande variété de contextes
- Accessibles à un large public
- Pensés pour être intuitifs et faciles à utiliser
- Applicables à toutes les régions et à tous les sites



De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Supports de formation



Manuel à l'usage des gestionnaires de sites

- Explique le processus de soumission des Rapports périodiques et le contexte plus large du patrimoine mondial dans un langage clair.
- Fournit une vue d'ensemble de la section II du questionnaire.
- Contient un guide technique et une FAQ.
- Disponible en français, English et العربية
- La traduction en d'autres langues est prévue

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Supports de formation



Tutoriels vidéo

- La **vidéo 1** explique le processus de soumission de Rapports périodiques en des termes simples et clairs.
- La **vidéo 2** est centrée sur la section II, en explique les fonctionnalités clés, les principaux concepts mis en jeu et l'aide disponible.

- D'abord destinées aux gestionnaires de sites, elles proposent une vue d'ensemble du processus en langage simple, au contenu visuel attrayant
- Disponibles en anglais et en français
- Sous-titrées en arabe
- Adaptations en espagnol, chinois et russe en cours de développement

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Supports de formation



- Un outil de **renforcement des capacités** pour le processus de soumission de Rapports périodiques
- Développé pour faciliter la formation des acteurs du processus
- S'appuie sur un grand nombre de **ressources** du patrimoine mondial
- **Accessible** en versions **initiale** et **avancée**
- Sa nature **exhaustive** permet de l'adapter à de nombreux contextes du patrimoine mondial

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Supports de formation

Question 5.2.5 ✓ Question non remplie

Aide Effacer

Aide - Obtenir de l'aide pour cette question

Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial est-il adéquat pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien, y compris les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité ?

Indiquez parmi les réponses proposées celle qui reflète le plus justement l'état actuel du bien. Merci de prendre en compte les réponses que vous avez données en 5.2.2, et si celles-ci en tout ou partie s'appliquent en dehors de la zone tampon (le cas échéant) et en dehors du bien.

Termes clés

- authenticité
- bien du patrimoine mondial
- cadre juridique, en partie adapté
- cadre juridique, patrimoine mondial
- cadre physique plus large, environnement
- intégrité
- protection et gestion
- valeur universelle exceptionnelle

5.2.5.1	Il n'existe aucun cadre juridique destiné à contrôler l'utilisation de l'environnement général du bien du patrimoine mondial et les activités sur place.	<input type="radio"/>
5.2.5.2	Le cadre juridique pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial est inadapté au maintien de la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité du bien.	<input type="radio"/>
5.2.5.3	Il existe un cadre juridique adapté pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial, mais certaines failles dans la mise en œuvre compromettent le maintien de la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et/ou d'authenticité du bien.	<input type="radio"/>
5.2.5.4	Le cadre juridique pour l'environnement général du bien du patrimoine mondial constitue une base appropriée pour une gestion et une protection efficaces du bien, tout en contribuant au maintien de sa valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien.	<input type="radio"/>



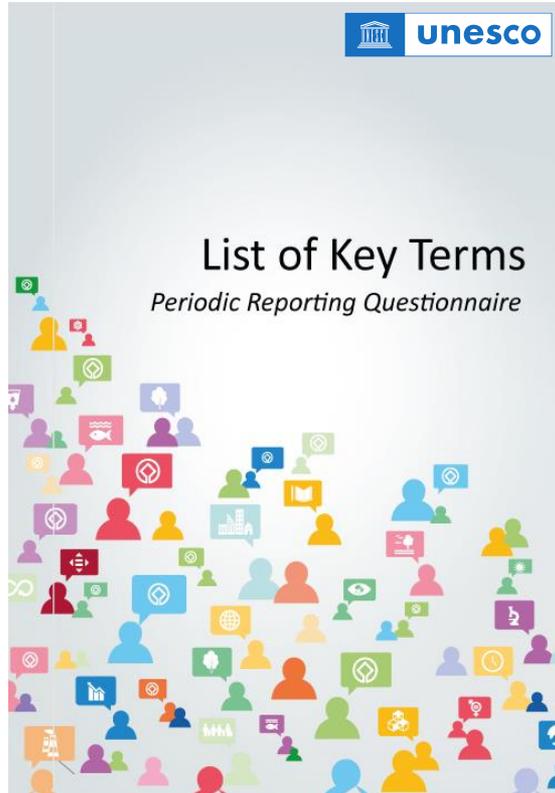
Outil d'aide/termes clés

Incorporée au questionnaire pour clarifier les questions et expliquer les concepts clés.

- Fournit des éclaircissements sur les informations demandées dans certaines questions
- Fournit un contexte et un historique pour les thématiques couvertes
- Une ressource dynamique au sein du questionnaire.
- Disponible en ligne et en téléchargement au format PDF

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Supports de formation



Liste des termes clés

Liste des termes clés

- Une liste de termes complète l'outil d'aide et fournit les définitions de termes clés
- Disponible en français et en anglais
- Disponible en ligne et en téléchargement au format PDF

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Supports de formation

Section I: Mystery Land (Demo)



15. Évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques

Le chapitre 15 évalue le format, le contenu et le processus de soumission de l'exercice de soumission des Rapports périodiques, notamment la mesure dans laquelle il atteint les objectifs du Rapport périodique, la manière dont les données générées sont utilisées, ainsi que la formation et les orientations disponibles pour les personnes interrogées.

15.1. Institution principale chargée des communications avec l'UNESCO sur la Convention du patrimoine mondial

15.2. Pertinence et objectifs de l'exercice du Rapport périodique

Section II: Mystery Property (Demo)



1. Données sur le bien du patrimoine mondial

Le chapitre 1 nécessite que les informations soient fournies ou que les informations existantes soient confirmées en ce qui concerne les données de base du bien (nom, date d'inscription, coordonnées géographiques, cartes, présence sur les réseaux sociaux) et recueille également des informations sur les organisations ou entités impliquées dans la préparation de la Section I du rapport.

Version de démonstration du questionnaire

Version de démonstration du questionnaire

- La version de démonstration du questionnaire (section I le pays mystérieux et section II Le bien mystérieux) vous permet de vous entraîner à utiliser le questionnaire et de vous familiariser avec ses fonctionnalités
- Elle peut être exportée aux formats Word et PDF

De nouveaux développements pour le troisième cycle

→ Autres améliorations apportées au questionnaire

- Possibilité de rendre compte des résultats positifs obtenus
- Importance accrue donnée aux attributs de VUE en tant qu'éléments importants du système du patrimoine mondial
- Les facteurs positifs aussi bien que négatifs, actuels comme potentiels sont pris en compte dans les évaluations des états et des contextes des biens
- Plus d'informations rassemblées sur les évolutions actuelles et potentielles (attributs et facteurs)
- Les facteurs sont maintenant reliés à la base de données de l'état de conservation
- Améliorations techniques de l'outil en ligne



wh-periodicreporting@unesco.org